

Séance du 27 juillet

De l'an DEUX MILLE QUINZE

A 20 H 30

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal :

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération :
8

Date de la convocation :
21/07/2015

Date d'affichage :
28/07/2015

Le Conseil municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame RENAUT Edith, Maire

Présents : Edith RENAUT, Sylvain BOUGREL, Richard CLEMENT, Bernard JOFFRAIN, Joël FEYEREISEN, Jean Daniel BONHOMME, Didier BOUGREL, Jean-Francois FEUTRIEZ

Absent excusé : Daniel GEORGES
Absent : Robert ROCHE

Objet de la délibération

Secrétaire : Jean-Daniel BONHOMME

1133 – DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Pour permettre le règlement de la facture concernant les 2 horloges astronomiques, il convient de prendre la décision modificative suivante :

D023	800.00	D 61522	- 800.00
R021	800.00	D 2041582	+ 800.00

1134 – DUREE AMORTISSEMENT HORLOGES ASTRONOMIQUES

La durée d'amortissement pour les 2 horloges astronomiques est fixée à 15 ans.

1135– REMPLACEMENT COMPTEUR CHATEAU D'EAU

Le compteur du château d'eau doit être changé. Cette dépense sera prévue en investissement au compte 21531.

1136 – DUREE AMORTISSEMENT COMPTEUR CHATEAU D'EAU

La durée d'amortissement concernant le compteur général du château d'eau est fixée à 10 ans.

Autres points abordés et divers:

SIALC : Suite à la réunion qui s'est tenue à Nogent le 17/06/2015 en présence de M. Jacquemin, Mme Nédelec (Conseillère Départemental), l'étude des demandes d'aide aux futurs travaux d'assainissement se poursuit en vue de la décision qui se prendra probablement en septembre.

Les statuts du SIALC dans son article N°11 prévoyant la participation des communes membres sera étudiée.
La loi NOTRE impose le transfert de cette compétence en 2020 vers les EPCI information du Sénat).

CCAS : Dans le séminaire organisé par la CCGL le 10 juillet à Marac, la prise de compétence d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) a été évoquée. La décision sera sans doute prise en septembre-octobre pour application au 1^{er} janvier 2016.

CARTE COMMUNALE PARTIELLE – Modification : demandée par délibération le 16/01/2015

Elle a fait l'objet d'une information/présentation le 23/07/15 en Mairie, plusieurs lois sont venues s'ajouter depuis 2005, il est donc obligatoire d'en tenir compte.

Cette révision est ni plus ni moins qu'une nouvelle carte donc tous les points sont revus en tenant aussi compte de la loi ALUR et des surfaces constructibles.

La séance est levée à 22 h 00

Edith RENAUT	Danièle GEORGES	Didier BOUGREL
Bernard JOFFRAIN	Jean-François FEUTRIEZ	Sylvain BOUGREL
Richard CLEMENT	Joël FEYEREISEN	Robert ROCHE
Jean-Daniel BONHOMME		